

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

(article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mars à vingt heures, le Conseil Municipal de Gargenville, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Yann PERRON, Maire.

Présents : Mmes Anne-Marie MALAIS, Marjolaine GROLLEAU, Mélanie FAIVRE, Marie-José DE CARVALHO, Christine PREAUD, Agnès DURFORT, Lamiaa BAYH, Murielle CHARDEY,

MM. Yann PERRON, Jackie SCHINZEL, Romano MOSCETTI, Jean-Claude HENNEQUIN, Michel PEZET, Jean-François BRICOURT, Laurent NERAS, Rhamid HACHEMI, Antonio MACEDO, David GODDE, Frédéric VEISS, Arnaud DAOUDAL, Arnaud VERNERET,

Procurations : M. Jean-Luc JEANNOT à M. Romano MOSCETTI
Mme Patricia NOËL à M. Jean-François BRICOURT
Mme Nathalie LE HELLEGOUARCH à Mme Mélanie FAIVRE
M. Fabrice LALLET à M. David GODDE
Mme Marianne BELLAIZE à M. Yann PERRON
Mme Magalie BURON PELLAUMAIL à Mme Anne-Marie MALAIS
M. Sébastien COUVET à M. Jackie SCHINZEL

Absent : Mme Manon LESAULNIER

- Condition de quorum remplie
- Secrétaire de séance désigné(e) : Mme Mélanie FAIVRE
- Examen du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2022 : approuvé à l'unanimité
- Examen du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2022 : approuvé à l'unanimité

Délibérations examinées :

Délibération n°	Objet	Vote
23 B 02	Autorisation d'engager, de liquider et de mandater ¼ des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023	Approuvée
23 B 03	Inscription à l'inventaire des dépenses d'investissement d'un montant unitaire inférieur à 500 €	Approuvée
23 B 04	Budget de la ville - Attribution d'un acompte sur subvention au CCAS pour 2023	Approuvée

Délibération n°	Objet	Vote
23 B 05	Avenant n° 1 au marché « Entretien ménager des bâtiments de la ville de Gargenville et approvisionnement en consommables »	Approuvée
23 B 06	Marché « Entretien ménager des bâtiments communaux et vitreries » - Avenant n° 2 au lot n° 2 « Vitreries »	Approuvée
23 B 07	Déménagement de l'école maternelle La Fontaine à compter de la rentrée scolaire 2023	Approuvée
23 B 08	Modification de la convention de mise à disposition d'équipements municipaux aux associations dont le siège social est à Gargenville	Approuvée
23 B 09	Projet de Plan Partenarial de Gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs	Approuvée
23 B 10	Adhésion de la Commune de Chambourcy au Syndicat Intercommunal Handi Val de Seine	Approuvée
23 B 11	Recrutement de vacataires	Approuvée
23 B 12	Rapport d'Orientations Budgétaires 2023	Approuvée

Fait à Gargenville, le 28 mars 2023
Affiché et publié le 29 mars 2023

Le Maire,
Yann PERRON




La Secrétaire de séance,
Mélanie FAIVRE


